



Fédération suisse d'élevage du cheval de la race
des Franches-Montagnes
Schweizerischer Freibergerzuchtverband
Federazione Svizzera d'allevamento
di razza Franches-Montagnes

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une nouvelle stratégie pour l'élevage des chevaux franchises-montagnes

Réunis en assemblée le 28 avril 2011, les 118 délégués de la Fédération suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes (FSFM) présents ont pris plusieurs décisions importantes pour l'avenir de leur race de chevaux. Outre les décisions statutaires, ils ont adopté une nouvelle stratégie en 4 axes qui va orienter le travail de la FSFM ces 10 prochaines années. Les délégués ont aussi décidé de créer une nouvelle section SBU pour les chevaux franchises-montagnes ancien type avec 0% de sang étranger.

Dans son premier axe stratégique, la FSFM souhaite développer un élevage dynamique et de haute qualité, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Pour cela, elle s'est fixée comme objectif de renforcer les caractéristiques spécifiques de la race en sélectionnant un cheval polyvalent ayant un bon caractère et pouvant être utilisé notamment en équitation et en attelage. Pour garantir la durabilité de la race, la FSFM a pour objectif d'augmenter l'effectif des juments d'élevage actives à 3'800 (actuellement 3'400), maintenir l'effectif de 200 étalons tout en maîtrisant la consanguinité dans la race. Le deuxième axe consiste à définir et appliquer une politique de commercialisation et de marketing contribuant à un élevage rentable. Concrètement, la FSFM veut maintenir sa part actuelle du marché des équidés en Suisse, estimée à 25%, alors que l'effectif total des équidés en Suisse est en constante augmentation. Le troisième axe stratégique consiste à promouvoir et à soutenir l'acquisition de compétences et de qualifications par toutes les personnes impliquées dans l'élevage et dans les organes de la FSFM, ceci en collaboration étroite avec le Haras National. Le quatrième et dernier axe prévoit d'organiser et de gérer la FSFM de manière efficace et efficiente, d'associer étroitement les membres, les éleveurs et les utilisateurs aux activités de la FSFM, de travailler en réseau et de collaborer à toute action renforçant la filière chevaline suisse.

Les délégués ont adopté une modification partielle des statuts et des règlements. En effet, une nouvelle section abrégée SBU (Stud-book Urfreiberger) a été créée pour les chevaux avec un ancien type franchises-montagnes et qui n'ont pas de sang étranger selon la limite réglementaire FSFM reconnue par les pouvoirs publics et fixée au 1^{er} janvier 1950.

Dès 2012, deux juges seront engagés par place de test en terrain, ceci afin de renforcer la qualité du jugement des chevaux de 3 ans, âge de leur admission à l'élevage. Pour les cantons qui ont leurs propres juges, la FSFM continuera à n'engager qu'un seul juge.

Enfin, les délégués ont nommé deux nouveaux juges de races, à savoir Heinz Mägli de Mümliswil (SO) et Roland Stadelmann de Wigen (LU) pour remplacer Hermann Gehrig et Stefan Künzli qui cessent leur activité en raison de la limitation de la durée de mandat fixée à 12 ans. Concernant le comité, Dominique Odiet de Bourrignon (JU) a été nommé pour remplacer Michel Queloz démissionnaire.

Riedholz, le 28 avril 2011

**Fédération suisse d'élevage du cheval
de la race des Franches-Montagnes**

Personnes de contact :

- Bernard Beuret, président FSFM, 032 438 82 48 / 079 849 65 77
- Stéphane Klopfenstein, gérant FSFM, 026 676 63 42 / 076 583 70 33